

PRÉFET DU CALVADOS

Direction de la citoyenneté et des collectivités locales
Bureau des droits à conduire
à l'identité et aux voyages
Mel : pref-visite-medicale@calvados.gouv.fr

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

Vous êtes convoqué devant la commission médicale des permis de conduire de la préfecture du Calvados le
à à la préfecture du Calvados, rue Daniel HUET 14 000 CAEN

Avant votre visite, vérifiez que vous disposez de toutes les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier

	SUSPENSION 1ère VISITE		RENOUVELLEMENT		ANNULATION	
DOCUMENTS	Alcoolémie (1ère visite)	Stupéfiants (1ère visite)	Alcoolémie	Stupéfiants	Alcoolémie (1ère visite)	Stupéfiants (1ère visite)
Cerfa avis médical en 2 exemplaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓
vosre pièce d'identité en cours de validité	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Questionnaire médical	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dernière fiche de constatation médicale ou le dernier relevé d'observations médicales			✓	✓		
Analyse de sang avec recherche gamma GT, Volume Globulaire Moyen (VGM) et CDT	✓		✓ selon prescription		✓	
Analyse d'urine avec recherche de tous toxiques		✓		✓		✓
Résultat des tests psychotechniques datant de moins de 6 mois	Si 6 mois ou plus	Si 6 mois ou plus			✓	✓
Règlement de 50 € en chèque ou en espèces	✓	✓	✓	✓	✓	✓

**IMPORTANT : Pour les suspensions, apportez l'original de la décision judiciaire (Ref7) si vous en avez connaissance.
Tous les documents sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture (www.calvados.gouv.fr)**

Le cerfa « avis médical » et le questionnaire médical sont accessibles directement en cliquant dans la colonne DOCUMENTS.